du curcuma et du gingembre. On l'emploie en médecine comme stimulant et sialagogue, c'est-à-dire propre à exciter la sécrétion salivaire; en Abyssinie, on s'en sert contre les maux de dents. Les graines, dont la saveur est moins piquante et un peu rance, servent de condiment; les nègres en font l'objet d'un commerce fort restreint aujourd'hui, mais qui paraît avoir eu une certaine importance dans l'antiquité. On les a désignées sous les noms d'*habzéli*, *graine de zélin*, *poivre d'Ethiopie*, *maniguette*, etc.

L'*habzéli aromatique* croît à la Guyane, au Pérou, aux Antilles, à l'île de France; on regarde même cette dernière localité comme la vraie patrie de cet arbre, qui de là aurait été importé en Amérique par les nègres. On le trouve surtout dans les forêts, les régions montagneuses, et jusque dans les ravins. Les fruits sont âcres et aromatiques, qualités qu'ils doivent à une huile essentielle; à la Guyane, on les emploie en guise de poivre; leur saveur rappelle à la fois celles du poivre ordinaire, du camphre, de la lavande et du thym. Elles sont usitées, en médecine, comme stimulantes, masticatoires, sialagogues et alexitères; on les prescrit contre les paralysies, les anorexies, les affections asthéniques de l'estomac et des intestins, les engorgements des parotides et des glandes salivaires, les effets énervants produits par la chaleur, etc.

L'*habzéli ondulé*, qui croît dans le royaume d'Oware, et l'*habzéli à fruits en ombelle*, originaire de la Guyane, sont encore des arbres peu élevés, qu'on trouve dans les bois de leur pays natal. Ils possèdent les propriétés des espèces précédentes; leurs graines et leurs fruits aromatiques, dont la saveur est analogue à celle du poivre, mais plus douce, servent aussi de condiment. Les *habzélis* sont assez remarquables comme espèces d'ornement; mais, jusqu'à ce jour, ils ne sont guère cultivés que dans les jardins botaniques.

HAÇAN, nom de plusieurs souverains, chefs et savants musulmans. V. HASSAN.

HACELDAMA (*champ du sang*), champ situé aux environs de Jérusalem. Il fut acheté, dit-on, avec l'argent que Judas avait reçu pour prix de sa trahison. Ce champ sert de sépulture aux étrangers.

HACÉLIE s. f. (a-sé-lî). Echin. Syn. d'ASTÉRIE ou ÉTOILE DE MER.

HACHA (rivière, province et ville de). V. RIO-DE-LA-HACHA.

HACHAGE s. m. (a-cha-je; *h* asp. — rad. *hacher*). Action de hacher; résultat de cette action.

HACHARD s. m. (a-char; *h* asp. — rad. *hacher*). Techn. Cisailles dont se servent les forgerons pour couper le fer.

HACHE s. f. (a-che). Nom de la huitième lettre de l'alphabet français d'après l'ancienne épellation: *Une* HACHE *aspirée. Une* HACHE *muette*. V. H.

HACHE s. f. (a-che; *h* asp. — V. l'étym. à la partie encycl.). Instrument en fer, tranchant à son bord le plus large, et fixé à un manche par son bord le plus étroit : *Abattre un arbre à coups de* HACHE. *Manier la* HACHE. *Se servir d'une* HACHE. *La* HACHE *est la main de l'homicide*. (Chateaub.)

Les *haches* et les croix sont lasses de trépas.
ROTROU.

— *Hache à main*, Petite hache avec un manche fort court, qu'on peut manœuvrer d'une seule main.

— *Fait, taillé à coups de hache*, Fait grossièrement, sans goût.

— Fam. *Avoir un coup de hache à la tête*, Etre un peu fou : *Les grands artistes* ONT *un petit* COUP DE HACHE A LA TÊTE. (Dider.)

— Blas. Meuble de l'écu qui représente une hache : *Brie de Camprond : D'azur, à deux* HACHES *adossées d'argent*. ‖ *Hache d'armes*, Hache qui a un fer large à dextre, une pointe à sénestre, et dont le manche est arrondi : *Mazarin : D'azur, à une* HACHE D'ARMES *d'argent fûtée d'or*. ‖ *Hache danoise*, Hache d'argent à manche d'or de forme courbe, qui figure dans les armes de la Norvége.

— Chorégr. *Pas de hache*, Danse très-vive usitée au théâtre, où elle est exécutée par une troupe de danseurs ou de danseuses.

— Art milit. *Hache d'armes*, Hache à manche court, qui sert d'arme aux matelots lorsqu'ils montent à l'abordage d'un vaisseau ennemi. ‖ Hache dont on se servait autrefois à la guerre : *Le roi Jean se défendait en homme de cœur, avec une* HACHE D'ARMES, *à la bataille de Poitiers*. (L'abbé de Choisy.)

— Art vétér. *Coup de hache*, Creux situé à la jonction du cou et du garrot, chez le cheval.

— Typogr. *Imprimer en hache*, Se dit lorsqu'une colonne, dépassant en longueur l'autre colonne, prend sous cette dernière la largeur de la page entière, ou lorsqu'une note imprimée en marge s'étend jusqu'au-dessous du texte, et y occupe de même toute la largeur de la page.

— Techn. *Hache d'ouvrage*, Espèce de marteau dont on se sert dans les ardoisières pour briser les blocs.

— Bot. *Hache royale*, Espèce d'asphodèle.

— Encycl. Non-seulement la plupart des peuples, sans distinction d'origine et de races, ont connu la *hache*, mais, par suite d'un phénomène extrêmement curieux et difficile à expliquer, un grand nombre d'entre eux lui ont donné un nom presque identique. Le sanscrit donne à la *hache*, entre autres noms, celui de *takshanî* et de *tanka*, dérivés de la racine *tak* ou *taksh*, qu'on retrouve dans le grec *tectôn*, charpentier. Plusieurs langues ont adopté ce terme en lui faisant subir de légères modifications : ainsi le persan en a fait *tash;* le zend *tasha;* l'arménien *tagur;* le grec *tuchos*, *hache* de guerre, *tukos*, ciseau; l'irlandais *tuach;* le polonais *tasak*, coutelas, etc. Mais comment se fait-il que nous retrouvions, pour dire *hache*, en samoyède *tuka*, en tongouse *tukka*, en nouveau-zélandais *toki*, en nouka-hivien *toki*, en tonga *togui*, en iroquois *atokea*, en algonquin *tekaka*, en illinois *tekahakan?* etc. Ces coïncidences, dit M. Pictet, sont trop multipliées pour être mises sur le compte du hasard; mais on ne peut guère les attribuer à une communauté d'origine, ou à des transmissions de peuple à peuple. La seule explication possible est ici celle du principe de l'onomatopée, la racine *tak*, *tok*, imitant très-bien le bruit de la *hache* qui taille. Le mot grec *pelekus*, *hache*, se rattache à une autre racine sanscrite *paraçu*, qui a la même signification. L'ossète a également adopté ce radical, sous la forme *farath*. De *pelekus*, le grec a fait *pelekaô*, je taille, et *pelekâs*, le pivert, celui qui taille le bois avec son bec. Quant au latin *securis*, il est incontestablement de la même famille que *seco*, je coupe, et on le retrouve sans peine dans l'ancien slave *siehyra*, *hache*, qui, de son côté, dérive de *sieka*, *sieshti*, couper. De *securis* il faut rapprocher *sicilis*, faux, qui, en anglo-saxon, est devenu *sicel*, en ancien allemand *sihhila*, en irlandais *seical*, en kymrique *hicel*, etc. Notre mot *hache* paraît venir de *ascia*, doloire, qui, selon Pictet, vient lui-même du grec *axinê*, *hache*.

Ces noms divers de la *hache* suffiraient à démontrer que cet instrument remonte à une très-haute antiquité; on trouve des *haches* de silex, grossièrement fabriquées par les hommes primitifs de l'époque qu'on appelle ordinairement l'âge de pierre. Si nous descendons à des temps moins reculés, nous reconnaissons que la *hache* a toujours été une arme de guerre; car il ne faut pas croire Pline lorsqu'il affirme que ce fut l'amazone Penthésilée qui inventa la *hache*, ni Plutarque lorsqu'il dit que les amazones l'inventèrent avant l'expédition d'Hercule. Selon lui, ce héros, après avoir tué Hippolyte, enleva sa *hache* et en fit présent à Omphale, qui la transmit aux rois ses successeurs, lesquels la portèrent avec vénération, comme une chose sacrée. La *hache* à deux tranchants recevait le nom de bipenne; elle était quelquefois aiguë d'un côté; mais la bipenne à deux tranchants est la forme la plus ordinaire sous laquelle cette arme est représentée sur les monuments, principalement sur ceux des temps moins reculés. La bipenne paraît avoir été particulièrement à l'usage de la Thrace et de la Scythie. Pausanias rapporte qu'Alcamène avait sculpté sur le fronton postérieur du temple d'Olympie une célèbre centauromachie, dans laquelle Thésée combattait avec une *hache* les ravisseurs de l'épouse de Pirithoüs; un bas-relief publié par Buonarotti offre encore un guerrier combattant un centaure avec une bipenne. Sidonius appelle *securis* la *hache* des Gaulois. Mais les Francs portaient la bipenne, à laquelle on donnait le nom de besaiguë (*bisacuta*) et de francisque. Ils s'en servaient en jetant ce redoutable instrument, dont le manche était court, sur les armes défensives de l'ennemi, pour les fracasser. « Au signal du combat, dit Procope, secrétaire de Bélisaire, ils lancent leur *hache* contre le bouclier ennemi, le cassent, sautent l'épée à la main sur leur ennemi et le tuent. » Au moyen âge, les *haches* de la milice française se nommaient doloires, barboles, becs-de-corbin, guisarmes, pieuchons, bipennes, besaiguës, etc.

On donnait le nom de *haches d'armes* à celles qui avaient le manche beaucoup plus menu; elles étaient ferrées par en haut d'un fer qui avait quelque ressemblance pour la figure avec celui des *haches* communes, mais plus court et quelquefois plus large; de l'autre côté, elles portaient une assez longue pointe de fer, ou un croissant fort pointu par les deux bouts. On voit des *haches* d'armes dans presque tous nos musées. Les *haches* danoises étaient autrefois plus en réputation que les autres; elles étaient à pointes nommées dagues. La bipenne, ou *hache* à deux tranchants, était alors nommée besaiguë ou besague. Les combattants tenaient leur arme par le milieu du manche, tantôt frappant du taillant, tantôt de l'autre côté, tâchant d'introduire la pointe dans la visière de l'ennemi, afin de lui blesser le visage. Les compagnies de gentilshommes au bec-de-corbin ont été, en France, les dernières troupes de terre qui aient conservé la *hache*. On l'avait donnée aux grenadiers, sous Louis XV; mais lorsque cette troupe d'élite prit le fusil et abandonna la grenade, on ne conserva dans chaque compagnie que trois ou quatre hommes armés de *haches;* c'est l'origine de nos sapeurs. La *hache* de campagne et celle de campement dont nos cavaliers sont munis sont plutôt des outils que des *haches*. On en délivrait autrefois aux compagnies d'infanterie comme effet de campement. L'instruction de l'an XII (16 brumaire) renouvelait ces dispositions et considérait la *hache* comme un des quatre outils à délivrer par tente. La *hache* d'abordage a d'un côté un tranchant et de l'autre un pic; elle est au nombre des armes dont les armées navales font usage; il en est tenu en réserve sur les bâtiments de la marine. Une espèce de ressort fixé à la tête de cette *hache* sert à la suspendre au ceinturon du sabre. Au moyen de la pointe courbe que les marins enfoncent dans les bordages du navire abordé, ils s'aident du manche pour monter à bord de l'ennemi. La *hache* d'abordage sert aussi pour trancher les manœuvres. On peut aisément la brandir d'une seule main. On a donné le nom de *mornette* à la *hache* des sapeurs d'infanterie française.

Le décret de 1806 (22 février) a disposé que « les *haches* de sapeur de régiments d'infanterie seront uniformes et en tout semblables à de bonnes et fortes *haches* de charpentiers. » La *hache* était alors, et resta malgré ce décret, un outil de parade. Un modèle de *hache* a été établi en 1811 (19 décembre), par les ordres du ministre de la guerre; il a été approuvé de nouveau par décision de 1817 (3 septembre).

— **Allus. hist. Hache de Ténès** (LA), Locution qui était très-employée chez les Grecs, pour désigner ceux qui étaient inflexibles dans leur colère. On disait de quelqu'un : *Il a la hache de Ténès*, pour dire : « Il a une rancune que rien ne fléchira. » Voici l'origine de ce proverbe.

Un certain Cycnus, qui régnait à Colones, ville de la Troade, avait eu de Proclée, sa première femme, une fille nommée Hémithée et un fils nommé Ténès, qui épousa en secondes noces Philonomé, fille de Craugasus. Celle-ci devint amoureuse de Ténès, son beau-fils; mais, n'ayant pu s'en faire aimer, elle résolut, pour se venger, de l'accuser d'avoir voulu la violer. Cycnus, trompé par cette imposture, fit enfermer Ténès ainsi que sa sœur dans un coffre, et les fit jeter à la mer. Les flots les portèrent tous deux dans l'île de Leucophys, qui s'est depuis appelée Ténédos et dont les habitants choisirent Ténès pour roi. Cependant Cycnus, ayant découvert la fausseté de l'accusation portée contre son fils, s'embarque pour Ténédos, afin de se réconcilier avec ses enfants. Diodore prétend qu'il y réussit. Pausanias dit, au contraire, que Ténès, armé d'une hache, coupa le câble qui retenait au rivage le vaisseau de Cycnus, qui périt entraîné par les vents.

On faisait aussi une autre application de ce proverbe, et de la sévérité de Ténès; car il ordonna qu'il y eût toujours derrière le juge un homme tenant une hache, destinée à couper la tête à quiconque serait convaincu de faux témoignage. On conserva dans le temple que les habitants de Ténédos lui élevèrent une hache, la sienne, qui était, disait-on, le symbole de la peine capitale prononcée par ce héros contre les adultères. Ceux-ci subissaient la loi sans distinction de personnes, et lorsqu'on vint le consulter pour savoir ce qu'on ferait à son fils, convaincu de ce crime, il répondit : « Que la loi soit exécutée. » On montrait la *hache de Ténès* dans le temple de Delphes, du temps de Pausanias. Elle a été représentée sur quelques médailles et aussi sur quelques pierres gravées.

HACHÉ, ÉE (a-ché; *h* asp.) part. passé du v. Hacher. Coupé en menus morceaux à l'aide d'une hache, d'une hachette ou de quelque autre instrument : *De la paille* HACHÉE. *De la viande* HACHÉE. *Des fines herbes* HACHÉES *très-menu*. HACHÉE, *l'ortie est bonne pour la volaille*. (A. Hugo.)

— Par exagér. Criblé de blessures faites par une arme tranchante : *Il a eu la figure* HACHÉE *de coups de sabre. L'action fut très-chaude; il y eut cinq chevaux d'estropiés et sept cavaliers de* HACHÉS *ou sabrés*. (Dider.) ‖ Taillé en pièces : *Le bataillon fut* HACHÉ *par les cavaliers ennemis*. ‖ Criblé de trous ou de déchirures : *Un meuble* HACHÉ *par les vers. Une voile* HACHÉE *par la tempête*.

— Fig. *Style haché*, Se dit d'un style dans lequel les phrases sont courtes et sans liaison entre elles.

— B.-arts. Couvert de hachures; disposé en hachures : *Gravure bien* HACHÉE. *Dessin mollement* HACHÉ.

HACHE-BACHÉ, ÉE adj. (a-che-bâ-ché; *h* asp.) Techn. Se dit d'une broderie où les plis et les ombres sont imités par de longs poils de soie.

HACHE-ÉCORCE s. m. Techn. Outil de tanneur, qui sert à couper en petits fragments l'écorce dont on fait le tan.

— **Encycl.** Les premiers hachoirs fabriqués pour diviser le tan n'avaient pour but que de couper les écorces en petits morceaux avant de les soumettre à l'action des moulins à cloche; ils ressemblaient tout à fait aux hache-paille, et ne différaient de ces derniers que par les dimensions de leurs pièces, établies en raison de la résistance beaucoup plus considérable que présente le bois à l'action des couteaux. Dans les *hache-écorce* les plus récents, on a remplacé le volant des anciens hachoirs par un tambour animé d'un mouvement de rotation rapide, et armé d'un grand nombre de couteaux; les écorces sont étendues régulièrement sur une double chaîne sans fin horizontale, placée à la tête de la machine, et qui s'enroule à chaque extrémité sur une roue en fonte. Pour maintenir la tension de cette chaîne, une table horizontale est placée au-dessous de son plan supérieur; les écorces, comprises entre deux joues verticales et parallèles, tombent de la chaîne sur une table en fonte, et s'avancent successivement, par la rotation de cylindres cannelés entre lesquels elles sont comprimées; dans cette position, elles sont attaquées par les couteaux qui doivent les découper; les couteaux sont fixés dans des disques montés sur un arbre commun placé transversalement aux écorces. Ils sont disposés de manière à couper successivement; ainsi, au lieu d'être placés en regard les uns des autres, ils sont, au contraire, chevauchés, et leurs tranchants forment des portions d'hélice. La vitesse de l'arbre qui porte les couteaux est très-rapide; elle peut s'élever à 400 révolutions par minute. Les écorces, devant être débitées en parcelles très-minces, doivent s'avancer, sous l'action des tranchants, avec une vitesse extrêmement lente; aussi ne donne-t-on aux cylindres cannelés alimenteurs qu'une vitesse de 100 tours par minute, environ le quart de celle des couteaux. Dans ces conditions, la progression des écorces est de 0m,0196 par seconde, et le nombre des tranchants qui passent par seconde devant les écorces est de 40. Le rendement d'une telle machine peut s'élever de 100 à 120 kilogrammes d'écorces réduites par heure, les parcelles ayant à peine un demi-millimètre de longueur.

HACHENBURG, petite ville murée de Prusse, prov. de Hesse, cercle et à 80 kilom. N.-O. de Wiesbaden; 2,000 hab. Fabrication de tabac, mines de fer aux environs. Château.

HACHE-PAILLE s. m. Econ. rur. Instrument qui sert à hacher la paille avec laquelle on nourrit les bestiaux.

— **Encycl.** La paille hachée constitue pour les chevaux, pour le gros et le petit bétail une nourriture fort saine; cela a été reconnu depuis longtemps, comme le prouve ce vieil adage : Cheval de paille, cheval de bataille. Et de fait, les animaux nourris avec de la paille dans une proportion convenable jouissent d'une bonne santé, sont vifs et très-propres au travail. Si quelques personnes n'ont pas obtenu des résultats satisfaisants avec la paille hachée, il faut l'attribuer, non pas à des qualités nuisibles et particulières de cet aliment, mais à la mauvaise manière d'en faire la distribution.

Nul doute que des animaux dont on voudrait changer brusquement la nourriture ne souffrissent d'abord, et d'autant plus qu'ils seraient moins jeunes; mais, en y procédant graduellement, ils s'y habituent promptement.

On peut se demander pourquoi l'usage de la paille hachée, qui a tant d'avantages, n'est pas plus général en France, surtout dans l'armée, où l'on en aurait le plus besoin, et où il serait facile de s'en servir mieux que partout ailleurs, à cause de la gratuité de la main-d'œuvre. Ce serait une innovation, et toute innovation, on le sait, est d'abord repoussée par les campagnards, sans compter qu'il faudrait acheter un *hache-paille*. Néanmoins, dans ces dernières années, les *hache-paille* se sont sensiblement répandus dans les provinces; ainsi, le *hache-paille* champenois, qui se manœuvre à la main, et ne coûte que 8 à 10 francs, se trouve jusque dans les landes de Bordeaux. Comme c'est le plus simple de tous ces instruments, c'est celui que nous allons décrire en premier lieu.

Il se compose (fig. 1) de 3 à 7 lames A, en forme de croissant, assemblées autour d'une même charnière O; un manche M sert à les manœuvrer; elles s'engagent dans des contre-lames C, de façon à découper la paille en tronçons égaux, qui ont pour longueur l'écartement de deux lames. Une plaque forme une sorte de fond à cet instrument, contre lequel on appuie le bout de la poignée de paille à chaque reprise, afin que la longueur soit toujours la même. La charnière est fixée à un poteau P, dans une écurie ou sous un hangar.

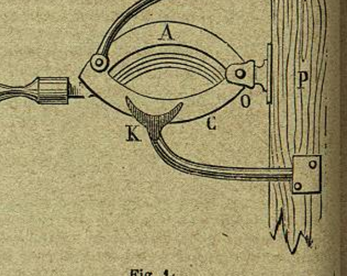

Fig. 1.

Une tringle de force T maintient l'appareil supérieurement; un garde-main K sert à soutenir la poignée de paille près du hachoir, et empêche l'ouvrier de courir le risque de se blesser en approchant trop la main de l'outil. On place sous l'appareil un panier ou récipient quelconque pour recevoir la paille hachée. Ce *hache-paille* ne mérite pour ainsi dire pas le nom de machine; c'est l'adresse de l'ouvrier qui en fait tout le succès. Parmi ceux qui sont de véritables machines, il y en a une grande diversité, qui peuvent être mus à bras, ou par l'action d'un manége ou d'une machine à vapeur. Jusqu'à l'Exposition de 1855, c'est aux Anglais qu'est restée la supériorité dans ce genre de fabrication; en 1862, lors de l'Exposition de Londres, les constructeurs français avaient déjà fait des progrès; enfin, à l'Exposition universelle de 1867, les appareils construits en France étaient aussi bien exécutés que ceux des Anglais. L'organe principal de ces machines est un volant qui reçoit l'action directe du moteur, quel qu'il soit. Il est muni de deux ou plusieurs lames courbes, telles que *a*, *b*, *c* (fig. 2), qui rasent successivement une

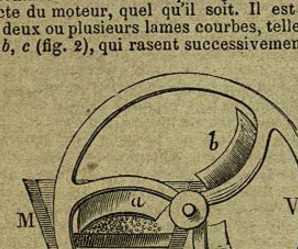

Fig. 2.

lame fixe A, établie à l'extrémité d'une rigole en bois M N, dans laquelle la paille s'avance, sous l'action de cylindres cannelés, auxquels le mouvement est transmis par le volant V. Cet appareil agit comme le feraient deux lames d'une paire de ciseaux bien serrées l'une contre l'autre; c'est, en résumé, une grande paire de ciseaux, dont la lame A est fixe, et dont la lame *a*, ou *b*, ou *c*, est mobile. Les cylindres cannelés alimenteurs sont disposés comme ceux d'un laminoir; leur écartement doit être tel que la poignée de paille ne soit pas assez serrée pour être broyée, mais qu'elle le soit assez pour avancer régulièrement sous les lames. Le principal inconvénient des *hache-paille* qui furent construits dans ce système gisait dans l'écartement invariable des cylindres alimenteurs : quand la poignée de paille était trop forte, elle était brisée, et les cylindres fatiguaient beaucoup; quand elle était trop faible, les cylindres n'avaient pas assez de prise, et la paille n'avançait plus régulièrement.

Le remède à ce grand inconvénient était facile. Il suffit, en effet, de laisser le rouleau inférieur fixe dans ses coussinets, tandis que les tourillons du cylindre supérieur sont retenus dans deux coussinets mobiles, sur lesquels appuie un ressort d'acier ou un levier pressé par un contre-poids. Quand la poignée est trop forte, le ressort se relève et cède, mais il continue néanmoins à presser le cylindre supérieur contre l'autre; si la poignée est trop faible, l'écartement diminue, la pression subsiste et les couteaux peuvent couper tout aussi bien que si la paille était donnée uniformément, dans des proportions normales. Ce perfectionnement a été imaginé par M. Malingié.

Quand on achète un *hache-paille*, il est bon de prendre en même temps plusieurs lames de rechange; il faut toujours en avoir un jeu complet, afin de remplacer celui qui fonctionne, quand les tranchants sont émoussés. Il ne faut pas acheter de ces appareils qui exigent trop d'adresse et de savoir-faire de la part de l'ouvrier; ceux dont la manœuvre est la plus simple devront toujours être préférés.

D'habitude, les fourrages hachés sont recueillis tels qu'ils sortent de l'appareil; cette méthode est vicieuse, parce qu'elle donne aux animaux toutes les poussières, ainsi que les corps étrangers qui se trouvent dans la paille ou le foin. Dans les hachoirs les plus récents et les mieux construits, on fait passer le fourrage haché dans une sorte de blutoir ou de van, qui le débarrasse de toutes les impuretés.

HACHER v. a. ou tr. (a-ché; *h* asp. — rad. *hache*). Couper en petits morceaux avec une hache ou un autre instrument tranchant : HACHER *de la viande*. HACHER *des herbes*. HACHER *de la paille*.

— Par ext. Couper grossièrement, maladroitement : *Passez-moi cette volaille; vous ne la découpez pas, vous la* HACHEZ.

— Par exagér. Faire des entailles, des blessures à : *Il fit voir sa poitrine, qu'il* AVAIT HACHÉE *de la pointe d'un poignard*. (F. Soulié.) ‖ Tailler en pièces : *Les hussards* HACHÈRENT *ce bataillon*.

— Par ext. Broyer, mettre en pièces : *La grêle* A HACHÉ *les blés, les feuilles des arbres*.

— Fam. *Hacher de la paille*, Parler mal une langue étrangère : *Voilà trois grands quarts d'heure que je* HACHE DE LA PAILLE *avec cet Anglais*.

— *Se faire hacher*, Se faire tuer jusqu'au dernier, en se défendant : *Le bataillon* S'EST FAIT HACHER, *pour laisser à la colonne le temps de se rallier*. ‖ Fig. Subir toutes les avanies ou tous les inconvénients possibles : *Il* SE FERAIT HACHER *plutôt que de renoncer à ses convictions. Je* ME FERAIS HACHER *pour elle*.

— B.-arts. Couvrir de traits croisés, qui marquent les ombres et les demi-teintes : HACHER *un dessin, une gravure*.

— Constr. *Hacher une muraille, une pierre*, En taillader légèrement le parement.

— Techn. Tailler une pièce de métal de manière qu'elle offre plus de prise et permette d'y fixer une autre matière. ‖ Tondre les draps et les étoffes. ‖ *Hacher la roue*, Y faire de très-légères incisions, pour polir le diamant.

HACHEREAU s. m. (a-che-rô; *h* asp. — dimin. de *hache*). Petite hache; petite cognée.

HACHETTE s. f. (a-chè-te; *h* asp. — dimin. de *hache*). Petite hache. ‖ Marteau tranchant d'un côté.

— Ichthyol. Poisson d'eau douce, du genre ablette, qui vit dans les fleuves de l'Europe centrale.

— Entom. Espèce de papillon de nuit.

HACHETTE (Jeanne LAISNÉ, surnommée Jeanne), héroïne française, qui s'est immortalisée au siége de Beauvais, en 1472. Quelques chroniqueurs l'ont appelée Jeanne Fourquet, ce qui a causé quelque incertitude sur sa filiation; cela tient à ce que plus tard elle se maria en secondes noces à un de ses cousins, Jean Fourquet, et que ces chroniqueurs lui ont donné le nom de ce second mari. Elle était fille de Matthieu Laisné, simple artisan, et dut naître vers 1454. On montre encore à Beauvais la maison où elle est née; elle est située dans une rue qui, du nom de l'héroïne, a été appelée de nos jours rue Jeanne-Hachette.

En 1472, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, révolté contre Louis XI, envahit la Picardie et se jeta tout d'un coup sur la ville de Beauvais à la tête de 80,000 hommes. Cette ville était sans garnison, défendue par des fortifications en mauvais état et des murailles d'une médiocre hauteur; ses faubourgs tombèrent sans obstacle aux mains des Bourguignons. C'en était fait de la ville elle-même si les habitants, soit par attachement pour leur roi, soit par haine de l'étranger, ou soit plutôt dans la crainte de perdre sous un nouveau maître leurs franchises et leurs priviléges, ne se fussent excités l'un l'autre à se défendre vigoureusement. Ils s'armèrent à la hâte et acceptèrent hardiment une lutte inégale contre des troupes aguerries, disciplinées, bien armées et très-supérieures en nombre. Les femmes et les enfants secondèrent puissamment leurs maris et leurs pères; ils dépavèrent les rues et firent pleuvoir incessamment sur les assiégeants une grêle de pierres et de quartiers de rochers. Plusieurs femmes, plus audacieuses encore, prirent des armes, montèrent sur les remparts et s'illustrèrent par des prodiges d'audace et de valeur. Une d'elles s'y fit surtout remarquer; c'était Jeanne Laisné, que ses compatriotes surnommèrent Jeanne Hachette, à cause d'une petite hache dont elle se servait en combattant. Cette femme, inspirée peut-être par l'exemple de l'héroïne d'Orléans, monta sur la brèche, arracha le drapeau bourguignon qu'on voulait y arborer, et précipita le soldat qui le portait du haut des murailles dans les fossés. Charles le Téméraire, surpris d'une résistance aussi opiniâtre, ordonna la retraite, et à quelques jours de là Beauvais ouvrait ses portes aux troupes du roi Louis XI, qui s'avançaient pour la dégager.

Voici comment un chroniqueur presque contemporain raconte le fait avec un peu plus de détails : « Au premier assaut (à la porte du Lymaçon), furent plusieurs des Bourguignons tués, entre autres celuy qui avoit planté le principal étendard, d'une arbaleste qui luy fut deschargée... Au regard de l'autre assaut (à la porte de Bresle), ils ne furent pas moins vaillamment accueillis par les habitants, tant à l'ayde de leurs femmes et filles qui leur portoient sur la muraille grosses pierres de toutes sortes, avec grande quantité de trousses, de flesches et de poudres... tant en ce que l'on y porta le précieux corps et digne châsse de la glorieuse sainte Agadrême, patronne de Beauvais... Et n'est à oublier qu'audit assaut, pendant que les Bourguignons dressoient eschelles et montoient sur la muraille, une desdites filles de Beauvais, nommée Jeanne Fourquet, sans autres bastons ou aydes, print et arracha à l'un desdits Bourguignons l'étendard qu'il tenoit et le porta en l'église des Jacobins... » C'est dans cette église qu'était la chapelle de sainte Agadrême, protectrice de Beauvais; cet acte de piété après la victoire semble démentir l'assertion mise en avant par quelques historiens, d'après laquelle Jeanne Hachette aurait été une fille de mauvaise vie.

Le XVe siècle était l'âge des héroïsmes féminins; après Jeanne Darc, Jeanne Hachette. « La nature a fait aux femmes, dit à ce propos Lamartine, deux dons douloureux, mais célestes, qui les distinguent et les élèvent souvent au-dessus de la condition humaine : la pitié et l'enthousiasme; elles s'exaltent. Exaltation et dévouement, n'est-ce pas là tout l'héroïsme? Elles ont plus de cœur et plus d'imagination que l'homme. C'est dans l'imagination qu'est l'enthousiasme, c'est dans le cœur qu'est le dévouement. Les femmes sont donc plus naturellement héroïques que les héros, et quand cet héroïsme doit aller jusqu'au merveilleux, c'est d'une femme qu'il faut l'attendre. Les hommes s'arrêteraient à la vertu... Quand tout est désespéré dans une cause nationale, il ne faut pas désespérer encore s'il reste un foyer de résistance dans un cœur de femme... »

Le chroniqueur du Beauvoisis, Loysel, nomme Jeanne Hachette sous son nom de Jeanne Laisné, car le surnom de Hachette ne se trouve nulle part dans les écrits du temps, en compagnie d'une autre héroïne moins célèbre. « Qu'est-il besoin, dit-il, de nommer particulièrement Jeanne Laisné, ni la femme de maître Jean de Bréquigny, qui fut si hardie que d'arrêter son évêque par la bride de son cheval, lorsqu'il voulait sortir de la ville, craignant le siége des Bourguignons, attendu que toutes les femmes de la ville, en général, se montrèrent si vaillantes en ce siége qu'elles ont surmonté la hardiesse des hommes de plusieurs autres villes! »

En l'honneur de la défense de Beauvais, Louis XI ordonna qu'il serait fait annuellement dans la ville une procession solennelle le jour de la fête de sainte Agadrême, et que les femmes prendraient le pas sur les hommes (ordonnance royale du mois de juin 1473). Cette même ordonnance conférait aux femmes de Beauvais un des priviléges des femmes nobles. Il y est dit, en effet : « Que toutes les femmes et filles qui sont à présent et seront à tout jamais en ladite ville se pourront, le jour de leurs nopces, et toutes autres fois que bon leur semblera, parer, vestir, et couvrir de tels vestemens, paremens, joyaux et ornemens que bon leur semblera, sans que, pour ce, elles puissent estre aucunement notées, reprises ou blasmées, de quelque estat ou condition qu'elles soient. »

Dans ce document, Jeanne Hachette n'est pas nommée, mais elle eut personnellement part aux libéralités royales. Louis XI la maria, la dota probablement et exempta les deux époux de tailles, leur vie durant. Voici le texte longtemps inédit de cette ordonnance : « Pour la considération de la bonne et vertueuse résistance qui fut faite l'année dernière passée, par nostre chière et amée Jeanne Laisné, fille de Matthieu Laisné, demeurant en nostre ville de Beauvais, à l'encontre des Bourguignons, tellement que elle gaigna et retira devant elle ung estendard ou basnière desdits Bourguignons, ainsy que nous estant derrenièrement en nostredicte ville avons esté informé, nous avons, pour ces causes, en faveur du mariage d'elle et de Colin Pilon, conclu et accordé que lesdits Colin Pilon et Jeanne sa femme soient, leur vie durant, francs, quictes et exempts de toutes les tailles qui sont et seront d'ores en avant mises sus, et aussy de guet et de garde-portes. Si vous mandons, etc. Donné à Senlis, le 22 février, l'an de grâce 1474. »

Jeanne Hachette retomba dans l'obscurité. Colin Pilon mourut en 1477, parmi les défenseurs de Nancy, lors du siége de cette ville par Charles le Téméraire. Elle épousa quelque temps après en secondes noces un de ses cousins maternels, Jean Fourquet, capitaine d'aventure, que Louis XI attacha quelque temps à la garde de sa personne. On ignore l'époque de la mort de l'héroïne et sa descendance. Toutefois, il existait encore, sous la Restauration, un nommé Pierre Fourquet d'Hachette, auquel Charles X faisait une petite rente de 1,500 francs, à titre de descendant de Jeanne Hachette, et l'article, beaucoup trop romanesque, de la *Biographie Didot*, est signé Fourquet d'Hachette. La ville de Beauvais a continué, depuis Louis XI, à fêter annuellement, par une procession commémorative, la défaite des Bourguignons et l'heureuse audace de son héroïne. Le 6 juillet 1851, une statue en bronze de Jeanne Hachette, due au sculpteur Debay, a été inaugurée sur la place publique de la ville.

L'étendard conquis par Jeanne Hachette existe encore; malheureusement on le porta longtemps à la cérémonie annuelle, car ce n'est qu'en ce siècle-ci que l'on eut l'idée d'en faire une reproduction, et les couleurs en sont presque effacées. C'est un des rares monuments de ce genre que l'on ait du XVe siècle; il est en toile blanche, fleuronnée et damassée, exécuté en double œuvre et ne porte aucune broderie. Les figures et les armoiries sont peintes et dorées sur le tissu. Il devait avoir la forme d'un long pennon, avec une ou deux pointes effilées, suivant la coutume de l'époque. Les ornements de cet étendard constatent son origine bourguignonne. Il portait en caractères dorés le mot *Burgundia*, dont on n'aperçoit plus que les premières lettres. Deux arquebuses croisées et entourées de flammèches rouges rappellent que le collier de la Toison d'or portait des doubles fusils et des pierres à feu jetant des flammes avec ces mots : *Ante ferit quam flamma micat* (il frappe avant que la flamme ne brille). A côté de saint Laurent tenant son gril, on lit la célèbre devise de Charles le Téméraire : *Je l'ay emprins* (je l'ai entrepris). Auprès de la hampe sont deux écussons; le premier est surmonté d'un bonnet ducal en forme de mortier, signe caractéristique de la dignité d'électeur de l'empire. Il est entouré du collier de la Toison d'or, et porte « une aigle éployée de sable en champ d'argent, avec un écu écartelé de France et de Castille. » L'écusson inférieur porte « d'argent, au lion de gueules ou de pourpre, couronné d'or, » et est probablement l'écusson de Luxembourg. Quant à la présence de saint Laurent sur cette toile, on ne peut guère l'expliquer qu'en supposant qu'il était le patron de la commune à laquelle appartenait l'étendard. Le culte de ce saint était, du reste, très-populaire en Bourgogne.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre français, membre de l'Académie des sciences (1831), né à Mézières en 1769, mort en 1834. Il occupa successivement les chaires de mathématiques aux écoles de Collioure et de Mézières, en 1792, fut employé par Guyton-Morveau pour ses expériences aérostatiques à Meudon et à la bataille de Fleurus, et, dès l'ouverture de l'Ecole polytechnique (1794), devint adjoint de Monge pour la géométrie descriptive. Nommé professeur à la Faculté des sciences en 1810, il conserva cette place toute sa vie; mais l'indépendance de ses opinions lui fit perdre, en 1816, sa chaire à l'Ecole polytechnique, et Louis XVIII refusa, en 1823, de sanctionner son élection à l'Institut, injustice que devait réparer le gouvernement de Louis-Philippe. On a de lui, entre autres ouvrages : *Correspondance sur l'Ecole polytechnique* (1804-1816, 3 vol. in-8°), recueil où sont consignés les principaux travaux des professeurs et des élèves; *Traité élémentaire des machines* (1811 et 1828, in-4°); *Application de l'algèbre à la géométrie*, avec Monge (1813, in-8°); *Eléments de géométrie à trois dimensions* (1817, in-8°); *Traité de géométrie descriptive* (1821 et 1828, in-4°); *Histoire des machines à vapeur* (1830, in-8°); enfin, un grand nombre de mémoires insérés dans les recueils scientifiques.

Hachette n'est qu'un géomètre de second ordre; on lui doit cependant quelques perfectionnements utiles apportés à la théorie des surfaces et des courbes à double courbure; ses éléments de géométrie à trois dimensions contiennent la solution, par des considérations purement géométriques, de questions relatives aux tangentes et aux cercles osculateurs de quelques courbes usuelles; on trouve dans la *Correspondance polytechnique* une étude intéressante sur les propriétés des projections stéréographiques, étendues, pour la première fois, de la sphère aux surfaces du second ordre; l'*Application de l'algèbre à la géométrie* contient la double génération des surfaces du second ordre par leurs sections circulaires. Desargues avait établi cette double génération pour les cônes du second degré. Une induction bien simple devait la faire préjuger pour les autres surfaces de cet ordre; elle n'avait cependant été constatée encore que dans l'ellipsoïde, par d'Alembert (*Opuscules mathématiques*). Enfin, on doit à Hachette une étude des projections des sections des cônes du second degré entre eux. Ces projections forment une classe importante des courbes du quatrième ordre.

HACHETTE (Louis-Christophe-François), libraire-éditeur français, né à Rethel (Ardennes) en 1800, mort au château du Plessis-Piquet en 1864. Il se destina de bonne heure à l'enseignement, fit d'excellentes études à Sainte-Barbe et au collége Louis-le-Grand, et entra, en 1819, à l'Ecole normale. Hachette venait d'y terminer avec succès son cours de troisième année, quand cette Ecole fut licenciée, en 1822. Repoussé brutalement de l'enseignement public, n'ayant même pu obtenir l'autorisation d'acquérir un pensionnat, Hachette consacra plusieurs années à l'étude du droit, et devint, en 1824, précepteur des deux fils de M. Foucauld de Pavant, ancien notaire. En 1826, il acheta la petite librairie de Brédif, où tout était à créer, groupa autour de lui ses compagnons de disgrâce, les Farcy, les Quicherat, les Géruzez, les Lesieur, etc., les associa à ses projets, et, grâce à son activité, au bout de quelques années, son modeste établissement fut en mesure de satisfaire aux principaux besoins de l'instruction publique. Après la révolution de Juillet, l'administration universitaire reconnut qu'elle ne pouvait trouver d'auxiliaire plus utile, et elle encouragea ses efforts. La loi de 1833 sur l'instruction primaire causa une évolution importante de la librairie Hachette, habilement conduite par l'esprit inventif de son chef. Livres, matériel des écoles, direction, tout manquait; secondé par de nombreux travailleurs, Hachette pourvut à tous ces besoins. Pour correspondre avec sa vaste clientèle, il se vit obligé de fonder plusieurs journaux spéciaux : la *Revue de l'instruction publique*, le *Manuel général de l'instruction primaire*, l'*Ami de l'enfance*, etc. De 1826 à 1850, il édita des auteurs classiques, de nouveaux dictionnaires, de nouvelles méthodes d'enseignement. A partir de 1850, activement secondé par ses gendres, MM. Breton et Templier, Hachette joignit à sa librairie classique la grande librairie scientifique et littéraire. Le modeste établissement de 1826 est devenu une manufacture immense, qui publie à la fois les anciens et les modernes, les Français et les étrangers, la littérature sérieuse et la prose légère, les sciences exactes et les sciences spéculatives, l'abécédaire pour l'enfant du pauvre et les éditions de luxe pour les bibliophiles les plus délicats. Nous citerons, parmi les principales collections publiées par la librairie Hachette : la *Bibliothèque variée*, appelée à réunir les œuvres des meilleurs écrivains contemporains; la *Bibliothèque des chemins de fer;* la *Bibliothèque rose;* la *Bibliothèque des merveilles*, la *Collection des guides itinéraires*, sous la direction de M. Ad. Joanne; une série nouvelle de *Dictionnaires universels*, dans le format du *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* de Bouillet, complété par l'*Atlas universel d'histoire et de géographie*, tels que : le *Dictionnaire universel des sciences, des lettres*